

COMMISSION DES ARBITRES

Réunion : électronique du Bureau de la CDA du jeudi 10 juin 2021.

Présidence : M. DEBBICHE N.

Présents : MM. PRUDHON – TRIFIGNY – ZELFA KALAA.

Dans le cadre de l'appel à candidatures pour l'arbitrage en Ligue au titre de la saison 2021/2022,

Considérant l'information donnée par la CRA LBFC d'un nombre possible de 2 candidats à présenter à l'examen pour la CDA de Haute-Saône,

Considérant le fait que la CDA a souhaité mettre en place un examen probatoire, et aussi le fait que 3 candidatures ont été préalablement validées,

Un examen probatoire a été organisé par la CDA les 28 mai et 4 juin 2021, dont le résultat est le suivant :

Omer ALTUN : 85.72/150

Tristan BALLAND : 93.88/150

Quentin CAMPENET : 81.16/150

Compte tenu des résultats ci-dessus obtenus, les candidats ci-dessous sont retenus :

1 - Tristan BALLAND né le 09/02/1993 licence n° 1324017971

2 - Omer ALTUN né le 26/09/1998 licence n° 2543991300

Félicitations aux deux candidats admis : Omer ALTUN et Tristan BALLAND ; et encouragements à Quentin CAMPENET.

Notification :

Par voie électronique.

Le Président,
Nourédine DEBBICHE

Le Secrétaire de séance,
Philippe PRUDHON

RAPPEL :

Les décisions de la commission départementale des arbitres sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.